



APPEL A CONTRIBUTIONS POUR UN OUVRAGE COLLECTIF

ELIRE UN CHEF D'ETAT EN AFRIQUE DE L'OUEST

Coéditeurs :

Augustin LOADA, Professeur titulaire de droit public et science politique (Université Ouaga II, Burkina Faso), **Mahaman TIDJANI ALOU**, Professeur titulaire de science politique (Université Abou Moumouni, Niger) et **Adolphe DANSOU ALIDJINO**, Professeur de Science politique (Université Gaston Berger, Sénégal).

En Afrique de l'ouest, plusieurs faits politiques passent inaperçus sans une réflexion approfondie. Les journalistes médiatisent les faits politiques mais les commentaires ne puissent donner lieu à une analyse du spécialiste des sciences sociales. Conscient de cela, le **Centre d'Etudes Sociologiques et de Science Politique** (CESPo) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) entend relever le défi à travers une série de publications sur les comportements politiques en Afrique de l'ouest. Le premier projet de publications est consacré à l'élection d'un chef d'Etat en Afrique de l'ouest avec pour études de cas spécifiques, les élections présidentielles du Burkina Faso de décembre 2015, du Bénin et du Niger de février 2016. Toutefois, l'appel à contributions est ouvert aux autres pays francophones ouest africains.

L'élection est un moyen de socialisation politique et un indicateur de performances démocratiques. Dans la plupart des Etats africains, l'élection libre, transparente et crédible demeure un idéal politique ou encore un challenge aussi bien pour la classe politique que pour la société civile. Des contraintes structurelles et conjoncturelles telles que la révision des constitutions, la probabilité d'un coup d'Etat, les clivages partisans font que la désignation d'un candidat à l'élection présidentielle ou la capacité d'un chef d'Etat élu ou à élire sont des problématiques de légitimité politique. Au Burkina Faso, depuis les évènements d'octobre 2014, le pays s'est engagé dans de nouvelles perspectives démocratiques grâce à une transition politique réussie malgré la survenance relative d'un coup d'Etat. Le Burkina Faso devient ainsi une vitrine des nouvelles démocraties africaines dans la mesure où l'élection présidentielle a été un succès des temps modernes. Au Niger, le chef de l'Etat en exercice opte pour sa réélection dans un contexte tourmenté par une affaire de justice dans laquelle des opposants sont impliqués et, un coup d'Etat "probable". Au Bénin, la fin de la deuxième mandature de Boni Yayi fait montre d'une certaine désacralisation de la fonction présidentielle puisque la candidature des hommes d'affaires et des acteurs de la diaspora domine l'entreprise électorale au détriment de celle des acteurs politiques. La plupart des candidats sont en quête de légitimité de



proximité. L'élection d'un chef d'Etat révèle en cachant des contrastes et des dynamiques politiques.

En outre, il ne suffit pas d'élire un chef de l'Etat ; il est aussi méthodique de s'intéresser à la gouvernance et à la capacité d'action publique de ceux qui gouvernent les Etats ouest africains. La confiance du peuple et la légitimité des gouvernants en dépendent, d'où on peut s'intéresser aux politiques publiques de ces dirigeants ou futurs dirigeants.

Le **présent appel à contributions pour la publication d'un ouvrage collectif** cherche à documenter les cas empiriques dans une perspective de sociologie comparée.

1- Thématiques

THEME : Elire un chef d'Etat en Afrique de l'ouest

SOUS – THEMES :

- 1- Concept de "Chef d'Etat" dans la représentation politique
- 2- Encadrement juridique de l'élection présidentielle
- 3- Environnement pré-électoral : discours politiques, campagnes électorales et éthique politique
- 4- Technologies électorales (fichier électoral, liste informatisée, etc.)
- 5- Commissions électorales et fraude électorale
- 6- Choix du candidat, partis politiques et déterminants du vote
- 7- Mobilisations électorales et démocratie
- 8- Projets de société d'un candidat et politiques publiques
- 9- Circuits de financement privé d'une élection présidentielle
- 10- Modes alternatifs de réélection d'un chef d'Etat

2- Exigences éditoriales

Le comité éditorial invite toutes les personnes intéressées à soumettre une proposition de contribution sur un sous-thème. Les résumés de contribution sont à envoyer au plus tard, **le 31 mars 2016 à 18 heures précises** à l' adresse suivante : cespouac@gmail.com.

Les textes de fond, conformes aux normes de présentation, ne doivent pas dépasser 25 pages. Les contributions sélectionnées seront, après avis du Comité éditorial, publiées dans un ouvrage collectif. Les normes de références bibliographiques seront communiquées aux contributeurs sélectionnés.



3- Calendrier prévisionnel

Il se présente comme suit :

- **16 février 2016** : lancement de l'appel à propositions
- **31 mars 2016** : dernier délai de réception des résumés
- **29 avril 2016** : notification des avis d'acceptation des contributions
- **15 août 2016** : date limite d'envoi des contributions rédigées
- **Courant 2017** : évaluation et publication de l'ouvrage

4- Langue d'écriture scientifique

La langue de travail est le français.

5- Profil des contributeurs

- Etre un doctorant en sciences sociales et humaines (science politique, sociologie, histoire, droit public, sciences économiques, sciences de l'éducation, psychologie, etc.) ;
- Avoir le grade de docteur en sciences sociales et humaines ;
- Etre un enseignant-chercheur ou un chercheur rattaché à une institution universitaire.

6- Caution scientifique : La coordination éditoriale est assurée par le **Professeur Augustin LOADA**, Professeur titulaire de droit public et science politique, Directeur de l'Ecole doctorale des sciences juridiques et politiques de l'Université Ouaga II (Burkina Faso), le **Professeur Mahaman TIDJANI ALOU**, Professeur titulaire de science politique, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et Juridiques de l'Université Abou Moumouni (Niger) et le **Professeur Adolphe DANSOU ALIDJINOU**, Maître de conférences en Science politique à l'Université Gaston Berger (Sénégal). L'assistance à la coordination éditoriale est assurée par le **Professeur Hygin KAKAI**, Maître de conférences Agrégé en Science politique à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Directeur du CESPo.

7- CONTACT

CENTRE D'ETUDES SOCIOLOGIQUES ET DE SCIENCE POLITIQUE

Université d'Abomey Calavi
Faculté de Droit et de Sciences Politiques
BP 1683 Abomey-Calavi (BENIN)
Tél : (229) 97 07 32 27
E-mail : cespouac@gmail.com
Site internet : www.cespo.org